

## CHARTE DE LA DIVERSITE & INCLUSION

La Politique des Diversités de l'UES CAPS s'inscrit dans le projet sociétal du Groupe et du Projet d'entreprise IMPULSION 2.8. L'ensemble des entreprises constituant l'UES CAPS s'engage à amplifier la mixité et la diversité dans tous les métiers et à tous les niveaux de l'organisation en favorisant l'inclusion et en s'opposant à toute forme de discrimination.

La diversité est le fondement d'une société performante socialement et économiquement. En tant qu'employeur Responsable et engagé, CAPS a inscrit la diversité et l'inclusion au cœur de sa stratégie. Convaincus que cette diversité des profils est un atout majeur et un véritable levier de performance, nous mettons tout en œuvre pour offrir à chacun une égalité de traitement en matière de recrutement, d'opportunités, d'évolution de carrière et de rémunération.

La Charte de la diversité & inclusion a pour objet de favoriser l'égalité des chances et la diversité dans toutes ses composantes, et de favoriser outre le recrutement, le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Engagés dans une politique d'emploi et d'intégration des personnes en situation de handicap, nous mettons en place différentes mesures pour permettre à chacun d'exercer son activité professionnelle dans les meilleures conditions : adaptation du poste de travail, partenariats avec le secteur adapté et protégé, organisation du travail, etc...

Elle contribue à développer un management respectueux des différences et fondé sur la confiance. Elle améliore la cohésion des équipes, source d'un meilleur vivre ensemble et donc de performances.

Les engagements de la Charte de la diversité & inclusion, traduits en actions mesurées et évaluées, sont facteurs de progrès social et économique. Leur mise en œuvre dans toutes les activités de l'entreprise ou de l'organisation renforce la reconnaissance auprès de toutes les parties prenantes internes et externes.

Cette volonté de promouvoir toutes les diversités s'illustre à travers des actions concrètes (information et promotion, auto diagnostic sur les préjugés, table ronde, etc...), et de formations pour mieux comprendre et appréhender la différence, les enjeux de la diversité, et l'impact des prismes culturels.



**PAR LA SIGNATURE DE LA CHARTE DE LA DIVERSITE & INCLUSION,  
NOUS, L'ENSEMBLE DES ENTREPRISES DE L'UES CAPS, NOUS NOUS ENGAGEONS A :**

1. **Sensibiliser et former nos dirigeants, et managers** impliqués dans le recrutement, la formation et la gestion des carrières, et l'ensemble des collaborateurs aux enjeux de la non-discrimination et de la diversité,
2. **Promouvoir l'application du principe de non-discrimination**, en faisant l'affaire de chacun, sous toutes ses formes dans tous les actes de management et de décision de l'entreprise, et en particulier dans toutes les étapes de la gestion des ressources humaines,
3. **Promouvoir l'ouverture et la curiosité en accueillant avec bienveillance toutes les diversités**, et favoriser la solidarité en plaçant l'entraide et la collaboration au cœur des politiques internes,
4. **Respecter l'égalité des chances** en donnant à chaque personne les mêmes chances de réussir,
5. **Favoriser la représentation de la diversité de la société française** dans toutes ses différences et ses richesses, culturelle, ethnique et sociale, au sein des effectifs, à tous les métiers et à tous les niveaux de responsabilité,
6. **Communiquer sur notre engagement** auprès de l'ensemble de nos collaborateurs ainsi qu'à nos clients, partenaires et fournisseurs, afin de les encourager au respect et au déploiement de ces principes,
7. **Faire de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique de diversité un objet de dialogue social avec les représentants du personnel,**
8. **Informier en interne comme en externe** des résultats pratiques résultant de la mise en œuvre de nos engagements.

Fait le 25 septembre 2025 à Coulaines, 72000.

**Stéphane Mazars**  
**Directeur Général Adjoint**  
**Sponsor Diversité et Inclusion**